

Dossier préalable à l'organisation d'une manifestation

Ce document est une fiche technique à compléter par l'association ou l'organisateur sollicitant l'accord de la Ville pour l'organisation d'une manifestation sur le territoire de la Commune.

Il doit être envoyé au moins **UN MOIS** à l'avance, pour une manifestation de moins de 300 personnes, et **DEUX MOIS** pour une manifestation de plus de 300 personnes ; par mail à gthuru@thaonlesvosges.fr afin d'**obtenir l'accord de Monsieur le Maire**.

MANIFESTATION :	
DATE :	
ORGANISATEUR :	
Direction Générale	La Directrice Générale des Services Mme Céline VALENTIN
<u>Avis sécurité</u> Police Municipale Gendarmerie	
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
<u>Préconisations complémentaires :</u>	
<input type="checkbox"/> Contrôle réalisé par les membres de l'association <input type="checkbox"/> Présence Police Municipale <input type="checkbox"/> Mise en place d'un dispositif physique de sécurisation de la voie publique <input type="checkbox"/> Inspection visuelle des bagages à main par une société de sécurité privée <input type="checkbox"/> Autres :	



Application des mesures VIGIPIRATE et conseils de vigilance

A l'attention des organisateurs de manifestations recevant du public

Dans le département des Vosges, la posture Vigipirate est au niveau Vigilance renforcée, comme sur l'ensemble du territoire national hors Ile-de-France.

Manifestations recevant du public

Aucune mesure d'interdiction générale des manifestations recevant du public n'a été prise par la préfecture des Vosges. Chaque organisateur est responsable de la sécurité de la manifestation recevant du public dont il a la charge.

Consignes de sécurité et de vigilance

Les organisateurs de manifestations sont invités à adopter les consignes suivantes :

1. Renforcer la surveillance et le contrôle des rassemblements, par exemple en augmentant le recours aux agents de sécurité.
2. Renforcer le contrôle des accès aux établissements, notamment par un contrôle visuel des sacs et bagages à l'entrée des bâtiments.
3. Informer les forces de l'ordre (police municipale et nationale) de la tenue de votre manifestation.

Pour toute question :

Un point de contact unique est mis en place en préfecture afin d'aider les organisateurs à évaluer et à renforcer leurs dispositifs de sécurité : pref-cabinet-securite@vosges.gouv.fr.

1 / Identification du demandeur

Nom de l'association :

Responsable de la manifestation :

En qualité de :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

2 / Description de la manifestation et localisation

Nom de la manifestation :

Nombre de personnes attendues :

Nombre de personnes affectées à la manifestation :

Nature de la manifestation :

Manifestation à caractère socioculturel (festival, marché, concert, défilé, etc.)

Manifestation à caractère sportif

Autre

Définir :

Date de la manifestation :

Horaires : A :

Lieu de la manifestation :

➤ Si le lieu est un bâtiment

Bâtiment(s) concerné(s) :

Nature et superficie des locaux utilisés :

Assureur et numéro de la police d'assurance de l'organisateur :

.....

➤ Si le lieu est un espace de plein air

Lieu(x) concerné(s) :

Voiries et domaine public occupés :

Assureur et numéro de la police d'assurance de l'organisateur :

Manifestation à entrée gratuite

Manifestation à entrée payante

Manifestation à participation libre

3 / Présentation du projet – Mesures de sécurité envisagées

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SCHEMA DESCRIPTIF ET DETAILLE DE LA MANIFESTATION + MESURES DE SECURITE

Le descriptif ci-dessus engage le demandeur à respecter le contenu dans la mise en œuvre de la manifestation sauf modifications demandées par la Ville à l'issue de l'examen du dossier.

Fait à THAON-LES-VOSGES

Le

Pour l'organisateur

Signature

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire

Nom de la manifestation :

Date de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Horaires : A

Débit de boissons : sans alcool boissons alcoolisées 3^e groupe de 18h à 02h

Nom de l'association :

Responsable de la manifestation :

En qualité de :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Téléphone :